

L'alternance codique : une pratique de communication langagière

Code-Switching : A language Communication Practice

Dr. Bouchiba Ghlamallah Zineb
Université d'Oran 2 Mohamed Bne Ahmed- Algérie
z_bouchiba@yahoo.fr
Laboratoire de Traduction et Méthodologie TRADTEC

Pour citer cet article :

Bouchiba Ghlamallah, Z. (2015). L'alternance codique : une pratique de communication langagière. *Revue Traduction et Langues* 14 (1), 165-177.

Abstract: *This article proposes a reflection on this so common practice that is code switching in a situation of language contact: Is it the means of communication of the perfect bilingual or a proof of the ignorance of the languages in contact? Should it be described in terms of a linguistic deficit or as a repertoire from which the speaker draws according to his needs?*

The aim here is not to analyze a few sentences or a conversation presenting types of code switching, but to show, through terminological clarifications, that this notion can be used to describe our way of speaking, the Algerian Arabic, without limiting ourselves to the strict framework of language teaching, and above all without calling into question either the status of the languages involved, or the linguistic knowledge of the speakers.

Keywords: *bilingualism, multilingualism, code switching, language practice, Algerian Arabic.*

Resumen: *El presente artículo propone una reflexión sobre esa práctica tan corriente en situación de contacto de lenguas que es la alternancia de códigos: ¿es el medio de comunicación del perfecto bilingüe o una prueba del desconocimiento de las lenguas en contacto? ¿Se debe describir en términos de déficit lingüístico o de reserva de conocimientos a la que el locutor puede recurrir en función de sus necesidades? No se trata aquí de analizar algunas frases o una conversación con casos concretos de alternancia de códigos, sino de mostrar, a partir de aclaraciones terminológicas, que esta noción puede utilizarse para describir nuestra habla, el árabe argelino, sin limitarnos al marco estricto de la enseñanza de las lenguas, y sobre todo sin cuestionar ni el estatuto de las lenguas en presencia, ni los conocimientos lingüísticos de los locutores.*

Palabras clave: *bilingüismo, plurilingüismo, alternancia de códigos, práctica lingüística, habla argelina.*

1. Introduction

Il est très certainement difficile d'expliquer et de définir *sereinement* la situation linguistique en Algérie. D'abord, à cause des problèmes posés par la très grande diversité des situations de bilinguisme, et des questions liées aux définitions de ce qu'est une langue

Auteur corerspondant: Bouchiba Ghlamallah Zineb

par rapport aux dialectes, parlers et variétés. Ensuite, lorsqu'on constate que les représentations que l'on s'en fait et les opinions préconstruites font oublier l'objet même de l'analyse : le parler étudié *en* et *pour* lui-même.

Quand on lit les nombreux travaux des enseignants-chercheurs algériens sur la question des langues en Algérie, on ne peut s'empêcher de constater que certains termes utilisés pour caractériser le parler algérien reviennent assez souvent comme par exemple, "analphabètes bilingues", "semilinguisme", "mélange", "sabir", "patchwork" et "antiparler" entre autres. En même temps, cette tendance très fréquente à le considérer de façon très négative semble contredite par le consensus qui se dégage de ces mêmes travaux : la majorité de ces chercheurs semblent d'accord pour considérer que les algériens sont plurilingues. Après de telles lectures, on ne peut s'empêcher de se demander comment peut-on être à la fois plurilingue et "semilingue" ou parler un "sabir" qui n'est même pas une langue maternelle !

On comprend bien que les opinions émises le sont en rapport à une norme précise, celle d'une langue ou variété parfaitement maîtrisée, et utilisée seule quelque soit la situation de communication. Mais cette norme est virtuelle, car elle n'existe que dans la tête de ceux qui émettent ces jugements, car même si les langues vernaculaires (le dialecte arabe et ses géolectes, ainsi que le berbère et ses variétés) coexistent avec l'arabe standard (langue officielle) et le français (langue étrangère), dans la *pratique langagière quotidienne*, on ne la retrouve tout simplement pas.

Alors, pourquoi ne pas essayer de voir les choses autrement, comme le rappellent avec humour Gadet et Varro (2006)¹? Pourquoi ne pas accepter ce parler en tant que fait linguistique, de l'observer et de l'analyser pour mieux le comprendre, le connaître et contribuer à le faire évoluer ?

L'analyse linguistique proprement dite de ce parler étant en dehors des limites imposées par cet article, il s'agit simplement de l'*aborder* ici. Pour cela, il est important de préciser avant tout le sens que nous donnons aux concepts qui nous permettent *d'ouvrir une voie pour le caractériser*, notamment ceux de bi-plurilinguisme, pratiques langagières et d'alternance codique.

2. Bilinguisme ou plurilinguisme ?

De tout temps il y a eu coexistence de langues, et l'un des premiers phénomènes importants induits par le contact des langues est le *bilinguisme*. Dans les années 30, le bilinguisme était défini comme la maîtrise égale de deux langues, celle de la seconde devant être aussi parfaite que celle de la première.² En réalité, cette conception se centrait plus sur la langue en tant que système que sur l'individu qui parlait avec toute la complexité que cela impliquait.

Jusqu'aux années 60, les chercheurs avaient montré dans les résultats des expériences qu'ils avaient entreprises, une image très négative du bilingue et de ses

¹ Gadet et Varro (2006 : note 3) : "Einar Haugen (1961) soulignait que, si le répertoire du bilingue était moins grand que celui d'un monolingue dans chaque langue, en additionnant les deux il était au contraire plus grand !".

² L. B. Bloomfield (1935 : 55-6) : "Le bilingue est la personne qui parle bien deux langues comme un natif ou bien qui a une maîtrise quasi native dans une seconde langue, en plus de la maîtrise de sa langue maternelle".

prétendues déficiences par rapport au monolingue³. Ils parlaient alors de "handicap mental", de "confusion intellectuelle", etc. Mais ces résultats ont vite été invalidés à cause d'erreurs commises au niveau méthodologique.

C'est au cours de ces années qu'a vu le jour le premier travail qui a montré l'effet *positif* du bilinguisme : celui de Peal et Lambert (1962), très souvent cité dans les travaux sur le bilinguisme. Dans leur expérience, ces chercheurs ont mesuré les effets du bilinguisme sur le fonctionnement intellectuel (dans ses dimensions verbale et non verbale) d'écoliers canadiens de classe moyenne. Les bilingues ont obtenu une note moyenne générale de 115,01 et les monolingues : 99,45. Pour Peal et Lambert⁴ (1962 : 20) "Intellectuellement, l'expérience avec deux systèmes linguistiques semble leur avoir donné une espèce de flexibilité mentale, une supériorité dans la formation des concepts, et une plus grande variété d'habiletés mentales dans un sens d'hétérogénéité".

Au cours de ces mêmes années 60, les chercheurs ont commencé peu à peu à s'éloigner du souci de la maîtrise totale de deux langues, car ils se rendaient bien compte que le monolinguisme n'était pas la règle, mais l'exception. Aussi, le paradigme de recherche a commencé à s'élargir pour se centrer sur les différentes habiletés : était bilingue celui qui pouvait par exemple comprendre une langue, et en parler une autre.

John Macnamara (1967 : 59-60), le premier, définit comme bilingue toute personne qui "posséderait au moins une des quatre habiletés linguistiques [comprendre, parler, lire et écrire] dans une seconde langue, *même à un niveau minimum* ⁵*de compétence*".

Quelques années plus tard, Grosjean (1984 : 16-17) considère comme bilingue celui qui parle deux langues, *quelque que soit son niveau de maîtrise* de ces deux langues :

Est bilingue (...) non seulement l'homme politique suisse ou canadien qui a une maîtrise quasi parfaite de deux ou plusieurs langues (...), mais est bilingue également –qu'on l'accepte ou non– le travailleur migrant dans ces mêmes pays qui se sert de deux langues dans sa vie de tous les jours –celle de son pays d'origine et celle du pays d'immigration– mais qui a une connaissance très différenciée des deux langues.

Les travaux⁶ et les polémiques autour de la notion de bilinguisme sont très nombreux, mais il faut remarquer qu'ils ont montré qu'en fin de compte le monolingue parfait —celui dont la langue n'est jamais en contact avec une autre— est très rare, et que les contacts de langues sont un phénomène tout-à-fait ordinaire, car ils ont toujours eu lieu de tout temps, qu'ils sont continus, dynamiques et qu'ils se font partout que ce soit pour des raisons volontaires ou imposées.

³ Cf. A. Tabouret-Keller (1988).

⁴ Cité et traduit par Amalio Blanco Abarca (1981: 69).

⁵ C'est nous qui soulignons. J. Macnamara (1967: 59-60), cité et traduit de l'anglais par Amalio Blanco Abarca (1981: 51).

⁶ Cf. par ex. Lüdi et Py B. (2003), Hamers et Blanc (1983), Tabouret-Keller (1988), Romaine (1995) et la bibliographie internationale (avec 19.030 titres d'ouvrages et d'articles sur le bilinguisme) de William Mackey (1982).

Depuis, la notion de bilinguisme a beaucoup évolué, et s'est très vite étendue à celle de plurilinguisme, avec laquelle elle s'est peu à peu confondue :

- D'abord au niveau *quantitatif*, par rapport à la restriction due au "bi", les chercheurs ne tiennent plus compte uniquement de deux langues. Pour William Mackey (1970 : 555) par exemple :

Il semble évident que si nous avons à étudier le phénomène du bilinguisme, nous sommes obligés de le considérer comme étant entièrement relatif. Nous devons, en plus, inclure non seulement l'usage de deux langues mais de n'importe quel nombre de langues. Nous définirons donc le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu.

Au cours des années 80, certains chercheurs recourent à la notion de *bilinguisme*, même s'il n'est plus question de seulement *deux* langues : Appel y Muysken (1996 : 11) utilisent toujours les termes *bilingue* et *bilinguisme* pour parler de situations dans lesquelles sont employées *plus de deux langues conventionnellement reconnues*.

De leur côté, Georges Lüdi y Bernard Py (1984)⁷ précisent que le "bilinguisme est non pas la maîtrise parfaite et identique de deux langues, mais la capacité à utiliser deux langues ou plus dans des contextes distincts et avec des modalités différentes".

- Ensuite, *du point de vue de la conception de ce qu'est une langue*, la recherche est passée du bilinguisme de *langues* (au sens traditionnel du terme) au bilinguisme de *dialectes, variétés et parlars* : à la fin des années 60, Andrée Tabouret-Keller (1969 : 309), utilisait déjà les notions de bilinguisme et de plurilinguisme comme des termes interchangeables :

Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un groupe. "Langue" est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois.

La notion de *plurilinguisme* va peu à peu remplacer celle de *bilinguisme*, parce qu'elle est plus souple : en plus de l'aspect strictement linguistique, elle tient compte des dimensions socioculturelles et psychologiques qui déterminent l'échange langagier. Jean-Baptiste Marchellesi (1981 : 5) explique ainsi ce changement de paradigme :

(...) *bi-* dans *bilinguisme* implique seulement "deux". A diverses reprises (...) nous avons dit "deux ou plusieurs" : c'est que dans les cas de "plurilinguisme" il y a toujours "bilinguisme" et que dans celui-ci se posent (sans doute d'une manière différente mais toujours exemplaire), tous les problèmes du "plurilinguisme".

De nos jours, l'Europe multilingue, dans un souci de préserver sa diversité linguistique et culturelle, a fondé toute sa politique linguistique sur cette notion, et dès

⁷ Cité par Miguel Siguán (2001: 28).

l'école primaire, l'apprentissage d'au moins deux langues vivantes en plus de la langue maternelle est vivement recommandé par le Conseil de l'Europe (2001 : 11).

(...) l'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent.

Ainsi, dans le Cadre Européen Commun de Référence (CECR)⁸, le plurilinguisme est perçu comme une compétence acquise à la suite de différents apprentissages ; celle-ci est définie comme étant une :

(...) compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues (...). On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser.

Il nous faut souligner ici, que dans la conception du CECR, il s'agit d'une compétence spécifique qui doit s'inscrire dans la durée, puisqu'elle tient compte de la progression des acquis.

En nous appuyant sur ce très bref cheminement de la recherche sur le bilinguisme, il en ressort que le terme de *plurilinguisme* est mieux adapté pour décrire le parler algérien que celui de bilinguisme, puisqu'il ne s'agit pas que de deux langues en présence. Il faut souligner aussi que s'il a ses particularités, ce plurilinguisme n'est pas plus problématique ou conflictuel qu'ailleurs : Lüdi et Py (2003: 16) nous rappellent qu'il "*n'a rien d'une exception, il n'a rien d'exotique, d'énigmatique, il représente simplement une possibilité de normalité*"⁹.

Il en ressort aussi que l'on peut parfaitement ne plus l'envisager comme un obstacle mais comme une potentialité, ni comme un charabia de personnes mentalement déficientes, mais bien *d'une somme de ressources langagières*, qui peuvent évoluer, *avec différents niveaux de maîtrise*, en fonction des nécessités ou de l'intérêt du locuteur, et dans laquelle il peut puiser pour faire face à différentes situations de communication.

Il faut rappeler qu'un locuteur plurilingue n'est pas un locuteur polyglotte, mais il peut le devenir si son parcours individuel lui permet d'en faire un objectif.

⁸ Cf. Conseil de l'Europe (2001: 129).

⁹ C'est nous qui soulignons. Dans le monde entier, seuls trois petits pays seraient unilingues. À l'opposé, on peut citer Le Kenya qui compte 61 langues et deux langues officielles: l'anglais (comme langue de travail) et le swahili (langue vernaculaire de seulement 0.5% de la population), l'Inde (407 langues) et l'Indonésie (660).

3. La notion de pratiques langagières

Par *pratiques langagières*, nous entendons ici *pratiques conversationnelles plurilingues*. Par opposition aux pratiques monolingues, elles se caractérisent par leur hétérogénéité c.-à-d. par leur diversité de moyens d'expression et par *l'alternance codique* (Lüdi et Py : 2003).

La notion de *pratiques langagières* a été proposée à la fin des années 70 (Boutet et al. : 1976 ; Boutet et Heller : 2007), pour la définir non pas dans la perspective qui était celle de beaucoup de linguistes de l'époque, c.-à-d. celle *d'inégalités des ressources linguistiques* en rapport avec le niveau social, mais dans une perspective "*praxéologique*". Pour Josiane Boutet (2002 : 459) :

Le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. Parler de "pratique", c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité. Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets, elles contribuent à le transformer.

Ceci veut dire que les pratiques langagières sont des pratiques fixées par les usages sociaux, qu'elles doivent donc être analysées comme telles, sans jugement, et sans adopter une approche "*formalisante*". Elizabeth Bautier-Castaing (1981 : 4) nous rappelle que dans ces conditions, il y a aussi l'aspect cognitif ; pour elle, les pratiques langagières sont "les manifestations résultantes dans les activités de langage de l'interaction des différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs... qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et du groupe". En effet, ce dont un locuteur peut parler à un moment donné est inséré dans une situation sociale, et se trouve forcément limité par les conditions dans lesquelles il se trouve pour s'exprimer.

Dans cette perspective, l'analyse d'un parler quelconque devrait donc se faire en ne se limitant pas à la seule dimension *langue*, mais en tenant compte *de toutes les autres variables qui conditionnent ce parler*.

4. La notion d'alternance codique

Selon Celso Álvarez-Cáccamo (1999 : 32), c'est Vogt (1954 : 368) qui, le premier, aurait utilisé le terme de "code-switching", pour le décrire comme un phénomène "non pas linguistique, mais plutôt psychologique avec des causes clairement extralinguistiques". Mais c'est Einar Haugen (1956 : 40) qui s'y réfère comme à un fait linguistique ; pour lui, "le code-switching se produit quand un bilingue introduit un mot non complètement assimilé d'une autre langue dans son discours".

Avant d'être désignée sous le nom d'*alternance codique*¹⁰, cette pratique courante des bilingues de parler deux langues en même temps (dite aussi "parler mixte"), a

¹⁰ Nous adoptons ici la traduction du terme "code-switching" faite dans l'ouvrage de John Gumperz (1989) traduit en français par Jacky Simonin. Pour le problème d'ambiguïté terminologique, voir Gardner-Chloros (1983).

longtemps fait partie de ce qui a été considéré comme "la part noire du bilinguisme"¹¹, c.-à-d. qu'elle a été jugée péjorativement en comparaison avec la supériorité supposée des monolingues. Elle a d'abord été perçue comme un signe "d'incompétence", "d'inculture", "d'absence d'identité" ou encore de "contamination". Puis elle a été réhabilitée pour devenir objet de recherche, et envisagée comme une capacité des bilingues à s'adapter à différentes situations de communication. Suzanne Romaine (2001 : 16), relève qu'il y a eu une tendance à considérer "la combinaison de langues et l'alternance codique comme un signe de compétence imparfaite au lieu de les voir comme des modes de communication parfaitement légitimes".

Les nombreux travaux qui ont été réalisés sous l'angle de perspectives très différentes ont donné lieu à des définitions nombreuses et appréhendées en fonction des différents types d'approches adoptées par les chercheurs. L'initiateur des travaux sur l'alternance codique, J. Gumperz commence au cours des années 70 à publier des recherches qui suggèrent, dans une perspective interactionnelle, que le code-switching est, *non pas une preuve d'incompétence linguistique, mais une ressource complémentaire que le bilingue utilise pour communiquer à des fins précises.*

Dans la classification qu'il établit, il distingue deux catégories d'alternance : situationnelle et conversationnelle :

- *Dans l'alternance situationnelle* (situational code switching), le bilingue a tendance à changer les langues ou les variétés utilisées en fonction des situations où il se trouve, en cas de changement d'interlocuteurs ou de sujets de conversation, par exemple. Pour Gumperz (1989 : 59) :

(...) des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, ... le travail) associés à un type d'activités distinct et limité (discours en public...) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (amis, ... personnalités du gouvernement, etc.)

- *Dans l'alternance conversationnelle*, le code-switching se produit au cours d'une même conversation, de façon spontanée sans qu'il y ait changement d'interlocuteurs ou de sujets de conversation. Gumperz (1989 : 57) définit ce type d'alternance comme étant "la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou deux sous-systèmes grammaticaux différents".

Pour ce même auteur (1989 : 111), l'usage de l'alternance constitue une ressource conversationnelle pour le bilingue, et son choix a une importante fonction de communication qui peut tout-à-fait équivaloir celui que ferait un monolingue. En analysant les fonctions conversationnelles de diverses occurrences d'alternance (espagnol-anglais, hindi-anglais et slovène- allemand), il en distingue six :

- La *citation* est utilisée pour argumenter ou se distancer du contenu des propos tenus.
- La *désignation* d'un interlocuteur sert à s'adresser à un interlocuteur particulier.

¹¹ Gadet et Varro (2006).

- *L'interjection* introduit un élément phatique pour exprimer quelque chose de plus personnel.
- La *réitération* est la répétition du propos pour le rendre plus clair ou insister.
- La *modalisation* d'un message : le locuteur redit les choses autrement dans l'autre langue pour mieux préciser sa pensée.
- *La personnalisation* vs objectivation : il utilise une langue en fonction de son implication par rapport à ce qu'il dit ou qu'il veut exprimer : une opinion personnelle, subjective ou une connaissance (savoir objectif).

Les travaux de Shana Poplack sont aussi très importants pour l'étude de la typologie de l'alternance codique ; elle définit cette dernière en mettant en évidence le fait d'alterner des éléments linguistiques tout en respectant les structures grammaticales des langues parlées: "Le code-switching est la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) propres à sa langue de provenance"¹².

Shana Poplack (1980) propose une perspective d'analyse différente de celle de Gumperz, car elle pense qu'il faut tenir compte non seulement de l'aspect fonctionnel du code-switching, mais aussi de sa structure formelle. Dans cette perspective linguistique, elle analyse les pratiques langagières (code-switching espagnol/anglais) de la communauté portoricaine émigrée à New York, et distingue trois types de code-switching: le code-switching *extra-phrastique* (interjections ou expressions idiomatiques, considérées comme étant hors de la phrase formulée, et utilisées pour insister ou provoquer un effet humoristique, par exemple; le code-switching *inter-phrastique* (phrases entières ou segments longs alternés), et le code-switching *intra-phrastique* (éléments alternés dans une même phrase).

Selon elle, l'alternance n'est possible que si elle obéit à deux contraintes :

- celle du *morphème libre*, c.-à-d. si elle se produit après n'importe quel morphème pourvu qu'il soit indépendant: "una buena *excuse*"¹³.
- Et celle de *l'équivalence*, c.-à-d. si elle se produit en accord avec les règles syntaxiques des deux langues. Pour Shana Poplack (1988 : 23), selon cette contrainte, "l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives". Par exemple, si l'ordre syntaxique est différent (anglais : adj.+sust. > *square table* / français : sust. +adj. *table carrée*), l'alternance est exclue, car la règle qui détermine l'ordre syntaxique n'est pas respectée ; tandis que dans la phrase suivante : *I told him that pa' que (él) la trajera ligero*¹⁴, il y a alternance parce que les deux propositions sont conformes aux règles de chacune des deux langues.

¹² Cf. Poplack (1993: 255): "Code-switching is the juxtaposition of sentences or sentence fragments, each of which is internally consistent with the morphological and syntactic (and optionally, phonological) rules of the language of its provenance".

¹³ Cf. Poplack (1980: 586).

¹⁴ Cf. Poplack (1980 : 586) "*Je lui ai dit ça pour qu'il l'apporte vite*".

Ces deux contraintes constitueraient le système de règles d'une "grammaire du code switching"¹⁵ ; le bilingue aurait en plus des grammaires des deux langues, celle de l'alternance qui associe le vocabulaire et les règles de grammaire des deux langues tout en respectant les deux contraintes citées.

C'est dans le cadre de la recherche du lieu *exact* d'apparition d'une alternance d'une langue à l'autre que Poplack a proposé ces deux contraintes. De toutes les occurrences, c'est l'alternance intraphrastique qui présente pour elle (et aussi pour nous) plus d'intérêt, mais qui pose aussi le plus de problèmes aux chercheurs, parce qu'elle est plus difficile à discerner. Pour Romaine (1995), l'alternance intraphrastique n'est pas toujours facile à distinguer du mélange de codes, à cause des problèmes posés par la manière dont les éléments s'intègrent les uns dans les autres.

Pour certains auteurs, l'alternance intraphrastique relève non pas du code-switching, mais du code-mixing : on les distingue en fonction du lieu de l'alternance, par le passage "d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues (...) ou alternance codique (...) selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une phrase ou d'une phrase à l'autre" (Louis-Jean Calvet, 2002 : 29).

Pour d'autres, les deux se confondent : le code-mixing (chez un bilingue adulte ou enfant) correspond à "l'usage d'éléments (phonétiques, syntaxiques, lexicaux), de deux langues dans le même énoncé ou partie de conversation"¹⁶.

Pour d'autres encore, la notion de code-switching est utilisée pour désigner les deux, c.-à-d., *à la fois* "une gamme d'alternance de langues ou dialectes et le phénomène de mélange soit dans la même conversation, dans un même tour de conversation, ou dans la même phrase ou énoncé"¹⁷.

Enfin, il nous faut remarquer que le terme *mélange* est utilisé dans le sens de celui d'*alternance*, même par une chercheuse (Poplack, 1988 : 23) qui invite dans tous ses travaux à ne pas confondre les deux termes, en mettant en évidence les régularités et la correction syntaxique du switching par rapport au mixing.

*Le mélange*¹⁸ de deux langues dans le discours bilingue peut prendre plusieurs formes et résulter de plusieurs processus. Du point de vue linguistique, *un des plus intéressants est sûrement l'alternance codique intraphrastique*, ou des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase.

Selon ces définitions, seule l'alternance *intraphrastique* (et non celles extraphrastique et interphrastique) pourrait être désignée comme un *mélange* ou seulement y être incluse; tandis que la notion de code-switching (dans toutes ses formes) et celle de code-mixing pourraient être synonymes. Mais il faut rappeler que pour Lüdi et Py (2003:

¹⁵ Cf. David Sankoff et Shana Poplack (1981).

¹⁶ Cf. Genesee et Nicoladis (2005: 12) "It is the use of elements (phonological, lexical, morphosyntactic) from two languages in the same utterance or stretch of conversation".

¹⁷ Cf. Milroy et Gordon (2003: 209): "the terme code-switching can describe a range of language (or dialect) alternation and mixing phenomena whether within the same conversation, the same turn, or the same sentence –utterance".

¹⁸ C'est nous qui soulignons.

155), *on peut parler de mélange lorsqu'il y a pidginisation*: "on se trouve en présence de mélange de langues quand les règles et les unités appartenant à deux systèmes linguistiques ont été réunies en un seul, comme c'est le cas –dans le sens le plus large de ces termes– du pidgin et du créole".

Il n'est donc pas simple de distinguer où finit l'alternance et où commence le mélange, et Chantal Domp Martin (2013 : 13) le confirme en considérant le code-switching "comme un concept à frontière floue, qui serait placé sur un continuum avec les emprunts, la convergence syntaxique, le *code mixing* ou l'hybridation". Cette remarque met en évidence les problèmes définitoires de ces concepts, la complexité et la diversité des pratiques à analyser, ainsi que la nécessité d'inscrire le code-switching dans un continuum. Cependant, on ne peut affirmer pour autant que l'emprunt¹⁹, même fréquent, va être systématiquement reconnu comme formant partie de la langue réceptrice, ou qu'il va obligatoirement mener vers l'hybridation.

Cette complexité vient du fait que la signification du code-switching varie en fonction des perspectives adoptées par les auteurs et des éléments pris en compte. Les phénomènes liés à l'alternance diffèrent en fonction du lieu, du moment et du procédé utilisé. Les situations de communication changent en fonction des sujets de conversation, des locuteurs, de leur niveau de maîtrise des variétés qu'ils utilisent et des représentations qu'ils s'en font, de ce qu'ils veulent transmettre, et aussi parce qu'elles varient avec le temps.

5. Conclusion

Il est clair que la notion de code-switching, telle que définie par Gumperz et Poplack, dans le sens strict de passer d'une langue à l'autre en alternant des éléments des deux langues qui se succèdent, tout en maintenant les caractéristiques (morphologiques, syntaxiques et lexicales) respectives de chacune des langues, ne permet pas de décrire exactement tous les procédés utilisés dans le "parler bilingue" des algériens. Parce qu'il ne s'agit pas toujours et exclusivement de deux variétés en présence, c.-à-d. le dialecte arabe et le français, mais l'alternance peut se faire avec l'arabe standard, le tamazight, ou encore avec l'une des variétés du berbère. Ceci sans parler de ceux qui parlent couramment une autre langue étrangère. Il ne s'agit pas toujours non plus de mots ou de phrases de deux ou plusieurs variétés qui se succèdent : pour se faire comprendre, certains locuteurs peuvent tout-à-fait passer, dans deux situations de communication identiques, de l'alternance au monolinguisme si l'auditeur parle une seule langue ou variété.

Par ailleurs, si l'alternance peut être considérée comme une pratique ordinaire et courante, la "juxtaposition" d'éléments linguistiques qui respectent les règles respectives des langues alternées peut faire place, chez d'autres locuteurs, à l'adaptation individuelle (ponctuelle ou répétée) d'éléments de la deuxième langue insérés dans les phrases de la langue de base utilisée; et si cette adaptation intraphrastique a pour résultat des

¹⁹ Poplack (1989: 142) définit l'emprunt comme l'introduction d'éléments d'une deuxième dans une langue réceptrice (langue maternelle), mais avec "des adaptations les rendant conformes aux patrons phonologiques, morphologiques et syntaxiques de la langue réceptrice".

interférences²⁰, elle aussi peut donner lieu à une créativité linguistique tout-à-fait inattendue!

De ces définitions, nous devons retenir d'abord que la pratique langagière alternée de deux langues ou plus ne doit pas être analysée en termes d'incompétence linguistique immuable, mais de compétence qui évolue parallèlement à la construction de l'expérience langagière.

Il serait donc pertinent d'inscrire la caractérisation du parler algérien dans le temps puisque celui-ci évolue avec les usages socioculturels de ses locuteurs, et d'étudier son évolution. On peut citer de nombreux exemples où des mots du lexique français qui y ont été longtemps intégrés sont aujourd'hui remplacés, *dans le langage courant*, par ceux utilisés en arabe standard: on ne dit plus *cayyi*, *lgouti*, *niversiti*, etc., mais *kourrās*, *sābēra*, *jāmi'a*²¹.

Des comparaisons faites à partir d'interactions ou de discours oraux enregistrés il y a quelques années, avec d'autres plus récents permettraient de voir s'il y a évolution, dans quel sens, ou s'il y a pidginisation. Il faudrait tenir compte des langues en contact, de leurs familles génétiques et de la durée de la période pendant laquelle elles ont été en contact, ne pas oublier que ce parler est le résultat d'un processus *historique*, et qu'aucun "cas d'alternance codique induit par contact (ou de pidginisation ou de créolisation) ne peut être expliqué correctement sans prendre en considération le contexte sociolinguistique." (Thomason et Kaufman, 1988 : 213).

Une analyse dans une perspective socio-historique permettrait d'obtenir des résultats plus objectifs, et de *vivre* cette pratique langagière qui est la nôtre de manière plus positive. Certains cas pourraient alors être conçus comme un mélange de langues ou un "entre deux langues" et non comme une alternance, mais sans connotation négative, et analysés avec beaucoup de circonspection et de mesure, au lieu d'être classés rapidement sous l'étiquette de "sabir" ou de "semilinguisme" de cette approche car pour un « enseignement culturel », il faut aussi un « maître culturel ».

Références

- [1] BALLE, F. (2012). *Les Médias*. PUF, 128p.
- [2] ÁLVAREZ CÁCCAMO, C. (1999), From 'switching code' to 'code-switching': towards a reconceptualization of communicative codes, in Peter Auer (Ed.), *Code-Switching in Conversation. Language, Interaction and Identity*. London and New York, Routledge, 29-48.
- [3] APPEL, R. & MUYSKEN, P. (1996), *Bilingüismo y contacto de lenguas*. Barcelona: Ariel. (Language Contact and Bilingualism, New York: Edward Arnold. 1987).
- [4] BAUTIER-CASTAING, E. (1981), La notion de pratiques langagières. Un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux, *Langage et société* (15), 3-35.
- [5] BLANCO ABARCA, A. (1981), Bilingüismo y cognición, *Estudios de Psicología* (8), 50-81.

²⁰ À Noter que l'interférence, longtemps connotée péjorativement, tend à être considérée depuis quelques années, par souci de positionnement plus neutre, comme un cas de marque transcodique au même titre que les autres phénomènes translinguistiques (Coşreanu : 2010).

²¹ كراس - صابرة - جامعة...

- [6] BLOOMFIELD, L. B. (1935), *Language*. Allen and Unwin. Londres. (El lenguaje. Lima: Universidad Nacional Mayor de San Marcos. 1964).
- [7] BOUTET, J. (2002), *Pratiques langagières ; formation langagière*, in P. Charaudeau et D. Maingueneau (dirs), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris : Seuil.
- [8] BOUTET, J., FIALA, P. & SIMONIN-GRUMBACH, J. (1976), Sociolinguistique ou sociologie du langage, *Critique* (344), 68-85.
- [9] BOUTET, J. & HELLER, M. (2007), Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique, *Langage et société*, 3-4, n° 121-122, 305-318.
- [10] CALVET, J.-L. (2002), *La Sociolinguistique*, Paris : Que sais-je ? (4ème édition).
- [11] CONSEIL de l'EUROPE (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Les Éditions Didier.
- [12] COȘEREANU, E. (2010), Transferts interlinguistiques dans des tâches d'écart d'information chez des apprenants de FLE, *Les Cahiers de l'Academy* 7 (2), 5-36.
- [13] DOMPMARTIN-NORMAND, Ch. (2013), Répertoires trilingues et alternances codiques : quelle mobilisation de ressources langagières pour quels usages et situations ? Rapport de Recherche, Grenoble: Lidilem. [<https://halshs-00863240>].
- [14] GADET, F. & VARRO, G. (2006), Le "scandale" du bilinguisme, *Langage et société*, 2/116, 9-28. [www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2006-2-page-9.htm].
- [15] GARDNER-CHLOROS, P. (1983), Code-switching : approches principales et perspectives, *La linguistique* 19 (2), 21-53.
- [16] GENESEE, F.; NICOLADIS, E. (2005), Bilingual first language acquisition, In E. Hoff & M. Shatz (Eds.), *Handbook of Language Development*, Oxford: Blackwell Publishing, 2006, 324-342).
- [17] GROSJEAN, F. (1984). Le bilinguisme : vivre avec deux langues, *Tranel* (7), Université de Neuchâtel, 15-41.
- [18] GUMPERZ, J. (1989), *Sociolinguistique Interactionnelle : une Approche Interprétative*, Paris : Éditions l'Harmattan.
- [19] HAMERS, J. & BLANC, F. (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Mardaga.
- [20] HAUGEN, E. (1956), *Bilingualism in the Americas: A Bibliography and Research Guide*. Alabama: University of Alabama Press, American Dialect Society.
- [21] ----- (1961), The bilingual individual, in S. Saporta (Ed.), *Psycholinguistics*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 398-407.
- [22] LÜDI, G. & PY, B. (1984), *Zweitsprachig durch Migration*, Tübingen: Niemeyer.
- [23] ----- (2003), *Être Bilingue*, Berne : Peter Lang.
- [24] MACNAMARA, J. (1967), The bilingual's linguistic performance: a psychological overview, *The Journal of Social Issues* (23), 58-71.
- [25] MARCHELLESI, J.-B. (1981). Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches, *Langages* (61), 5-11.
- [26] MACKEY, W. (1970), The description of bilingualism, in J. Fishman (Ed.), *Readings in the Sociology of Language*, 555-584. The Hague: Mouton and Co.

- [27] ----- (Dir.) (1982), *Bibliographie Internationale sur le Bilinguisme*, Presses de l'Université Laval. Centre international de recherche sur le bilinguisme. 2ème éd. Revue et mise à jour.
- [28] MILROY, L & GORDON, M. (2003), *Sociolinguistics. Methods and Interpretation*, Oxford: Blackwell Publishing.
- [29] PEAL, E & LAMBERT, W. E. (1962), The relation of bilingualism to intelligence, *Psychological Monographs: General and Applied* 76 (27), 1-23.
- [30] POPLACK, SH. (1980), Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español: toward a typology of code-switching, *Linguistics* (18), 581-618. [<http://www.sociolinguistics.uottawa.ca/shana.poplack/pubs/articles/Poplack1980a.pdf>].
- [31] ----- (1988), Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste, *Langage et société* (43), 23-48.
- [32] ----- (1989), Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique, In R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Le français parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 127-151. aix1.uottawa.ca/~sociolx/spbiblio.html.
- [33] ----- (1993), *Variation theory and language contact*, in D. R. Preston (dir.), *American Dialect Research*, Philadelphia: John Benjamins Publishing Co., 251-286.
- [34] ROMAINE, S. (1995). *Bilingualism*. Oxford: Blackwell. (2ème édition révisée).
- [35] ----- (2001), Consecuencias de la investigación sobre las primeras etapas del desarrollo del bilingüismo en la política sobre educación bilingüe, *Revista de Educación* (326), 13-24.
- [36] SANKOFF, D.; POPLACK, S. (1981). A formal grammar for code-switching. *Papers in Linguistics: International Journal of Human Communication* (14), 3-45. <http://www.SocioLinguistics.uottawa.ca/shanapoplack/pubs/articles/PoplackSankoff1981.pdf>
- [37] SIGUÁN SOLER, M. (2001), *Bilingüismo y lenguas en contacto*, Madrid: Alianza.
- [38] TABOURET-KELLER, A. (1969), Plurilinguisme et interférences, In A. Martinet (Dir.), *La Linguistique : Guide Alphabétique*, Paris : Denoël-Gonthier, 305-310.
- [39] ----- (1988), *Les effets nocifs du bilinguisme, cent ans d'errance*, *Euskara Biltzara, Congreso de la lengua vasca*. San Sebastian : Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, 157-169.
- [40] THOMASON, S & KAUFMAN, T. (1988), *Language contact, Creolization, and genetic linguistics*, Berkeley University of California Press.
- [41] VOGT, H. (1954), Language contacts, *Word* (10), 365-374.